

**AUTORISATION PARENTALE PERMETTANT A L'ENFANT MINEUR DE VOYAGER A
L'ETRANGER.**

(A faire légaliser par l'administration communale en présentant la carte d'identité de la personne ayant autorité sur l'enfant. Une autorisation par enfant).

Je soussigné(e) (1)

.....

.....

Né(e) à Le

.....

Domicilié(e) à

.....

.....

Père, mère, tuteur de

.....né(e) à

.....le autorisons par

la présente notre fils, fille à voyager en
compagnie des JML (Jeunes Mutualistes Libéraux, 25 Rue de Livourne – 1050
BRUXELLES) duau 201.... inclus, à Moëna (Italie).

Signature et date manuscrite.

(1) à remplir par le chef de famille ou par la personne ayant autorité sur l'enfant.